

COLLOQUE

**« L'INTERVENTION SOCIALE EN CONTEXTE PÉNAL :
REGARDS CROISÉS SUR LA RECHERCHE, LA FORMATION
ET LA PRATIQUE AU QUÉBEC ET EN SUISSE »**



**Appel à
communications
par affiche !**

**27 et 28
janvier 2026**

**Université de
Montréal – campus
Laval (métro
Montmorency)**

Pour soumettre votre proposition
d'affiche :

katerie.lakpa@umontreal.ca

Objet du colloque

L'objectif de ce colloque est de définir les contours, les modalités et les spécificités de l'intervention sociale en contexte pénal au Québec et en Suisse, qu'elle concerne les personnes judiciairisées, leurs proches, ou les victimes d'actes criminels. À partir d'échanges mobilisant des savoirs scientifiques, professionnels, pédagogiques et expérientiels, il posera les bases d'une formation dédiée à l'intervention sociale en contexte pénal et à l'amélioration des pratiques qui s'y déploient.

Historiquement, les intervenantes et intervenants sociaux ont occupé une place centrale dans la structuration et le fonctionnement des systèmes de justice pénale en Occident, autant dans le système de justice pénale dédié aux personnes mineures que dans celui pour adultes. Leur rôle d'accompagnement social participe à la promotion d'une perspective préventive et d'une prise en charge des vulnérabilités des personnes judiciairisées, des victimes et de leurs proches. Les évolutions historiques des systèmes de justice pénale, au Québec comme en Suisse, ont cependant progressivement fragilisé l'idéal réhabilitatif qui est au cœur du fonctionnement de ces systèmes, au nom d'un paradigme managérial axé sur la protection du public et l'efficacité des interventions pénales. Ces changements ont renforcé une perspective d'intervention tournée vers la gestion des risques, reléguant au second plan la réhabilitation et la réinsertion sociale visées par les intervenantes et intervenants sociaux, de même que les savoirs relatifs à l'intervention sociale.

Dans ce contexte, différents dispositifs pénaux spécialisés dans le suivi de populations marginalisées ont vu le jour (ex. des tribunaux spécialisés en itinérance ou en santé mentale, des équipes mixtes police/intervention sociale), amenant les intervenantes et intervenants sociaux à collaborer directement avec le système pénal et impliquant un travail en interdisciplinarité ou en partenariat avec le personnel pénal. De manière générale, les intervenantes et intervenants sociaux sont alors directement confrontés aux tensions qui émergent de l'hybridation entre aide et contrôle au cœur de leurs pratiques en contexte pénal.

L'ensemble de ces évolutions interrogent directement les missions, l'identité professionnelle et la place des intervenantes et intervenants sociaux en contexte pénal, alors que leur travail est traditionnellement axé sur la justice sociale, le soutien aux personnes, leur autodétermination et la défense de leurs droits.

Appel à communications par affiche

Cet appel à communications par affiche s'adresse aux personnes étudiantes dont le projet de stage de maîtrise, le mémoire de recherche ou la thèse de doctorat aborde la diversité des enjeux relatifs à l'intervention sociale en contexte pénal. Les travaux présentés pourront porter autant sur les savoirs disciplinaires qui permettent de penser l'intervention sociale en contexte pénal, que sur les défis de la formation des intervenantes et intervenants sociaux, sur les pratiques professionnelles déployées dans une diversité de contextes d'intervention (ex. tribunaux spécialisés, équipes mixtes, prison ou établissement fermé pour les personnes mineures, suivi dans la communauté, dispositifs de justice réparatrice, dispositifs de soutien aux victimes, etc.) et auprès d'une diversité de publics (jeunes ou adultes suivis dans le système de justice dédié aux personnes mineures ou dans celui pour adultes, victimes d'actes criminels, proches des personnes judiciairisées) ou encore sur les expériences des personnes judiciairisées, de ces différents publics. Ils peuvent à la fois relever d'une recension des écrits, de résultats préliminaires du projet de recherche ou d'intervention envisagé, ou encore de résultats finaux de la recherche ou du projet d'intervention réalisé.

Modalités de soumission

Les personnes intéressées à soumettre une proposition d'affiche doivent envoyer un résumé de 350 mots maximum à l'adresse suivante katerie.lakpa@umontreal.ca au plus tard le **1er décembre 2025**, en indiquant leur nom, leur programme d'études et leur affiliation.

Les réponses du comité scientifique seront envoyées quelques semaines après.

Les personnes étudiantes dont la proposition d'affiche sera retenue mais qui ne pourront pas se déplacer les 27 et 28 janvier au Québec auront la possibilité d'accompagner leur affiche d'un enregistrement audio pour en expliquer le contenu (sous réserve). Un soutien sera offert pour sa conception et les précisions techniques seront fournies lors de la réponse du comité scientifique aux propositions d'affiche soumises.

Le comité d'organisation et scientifique



Marie Dumollard,
professeure adjointe,
École de travail
social,
UdeM



Isabelle Raffestin,
professeure adjointe,
École de travail
social, UdeM



Lucile Franz,
professeure associée,
Haute École en Travail
social de Lausanne



Elsa Euvrard,
professeure agrégée,
École de travail social
et de criminologie,
Université Laval

Nos partenaires

